

« Le caméléon est remonté en haut de l'arbre » : le retour au pouvoir de M. Kérékou au Bénin

PROGRAMMÉE depuis cinq ans, l'élection présidentielle du mois de mars ne constituait pas seulement une étape importante pour la démocratie béninoise, mais avait aussi, parce que l'étiquette de modèle colle toujours à la peau du Bénin, valeur de test pour l'ensemble du continent. La victoire de Mathieu Kérékou, qui l'a emporté au second tour avec 52,49 % contre 47,51 % pour le président sortant Nicéphore Soglo, doit cependant être essentiellement analysée à l'aune des dynamiques politiques endogènes, au risque de générer des interprétations faussées, tant le décalage semble grand entre les perceptions de cet événement au Bénin et les analyses qui en sont faites à l'extérieur du pays, que ce soit pour s'en féliciter ou s'en inquiéter. Loin d'être une remise en cause du processus démocratique, ce résultat peut apparaître comme une preuve de son bon fonctionnement. Il convient donc non seulement de s'interroger sur les raisons du retour au pouvoir du « caméléon » (1), mais aussi de comprendre pourquoi cet événement n'est pas perçu comme de nature à remettre en

cause les acquis démocratiques. L'analyse du résultat doit prendre en compte autant l'érosion du crédit politique du président Soglo que l'émergence d'une solution d'alternance en la personne du « Général ». Ces deux dynamiques politiques, en se renforçant mutuellement, ont contribué au résultat du 18 mars 1996, qu'il convient d'appréhender avec prudence, tant l'écart de voix est faible entre les deux candidats (95 000 sur près de 2 millions de votants). Une analyse préalable du contexte de campagne permet d'envisager les conditions dans lesquelles le retour au pouvoir de M. Kérékou intervient.

Effervescence démocratique, ratés électoraux et crispation politique

La victoire de Mathieu Kérékou se situe dans un contexte de valorisation des discours démocratiques et de la procédure électorale. Le taux élevé de participation (77 % pour le second tour) n'est pas le seul révélateur de l'intérêt porté à l'élection. Dans les rues de Cotonou, des affiches proclamant qu'« Avec Soglo, le Bénin avance » en côtoyaient d'autres favorables à Houngbégdi, « Un président pour tous », et voisinaient avec des pancartes appelant à voter pour Kérékou, « le Candidat des candidats ». Des échos de discussions passion-

(1) Au départ, emblème choisi par M. Kérékou lui-même, en référence à l'animal symbole d'Akaba, l'un des anciens rois d'Abomey, le caméléon est devenu le surnom du général. Au cours de sa campagne, il a dit qu'il était normal que « ceux qui étaient en haut et qui sont maintenant en bas remontent ».

nées parvenaient des maquis et des buvettes de la capitale économique. Dans un tel climat, rencontrer un habitant qui ne se sente pas concerné par l'événement relevait de la gageure. La même impression de volonté et de sérieux pouvait s'observer notamment le jour du second tour dans le Nord, à Parakou et dans quelques villages alentour. Nombreuses sont les ONG béninoises (dont la vingtaine regroupées au sein d'un très explicite « Réseau béninois des ONG pour des élections pacifiques et transparentes ») ou les structures étrangères (à l'instar des fondations allemandes) impliquées dans l'éducation civique et la promotion des idées démocratiques. Les médias ont également participé à cette ambiance : des chansons appelant, en français et en langues nationales, à la paix et à l'unité, ont été fréquemment diffusées sur les ondes de Radio Bénin, la télévision programmant quant à elle des séquences de sensibilisation à l'élection.

Toute cette effervescence électorale tranche avec les problèmes posés par l'organisation du scrutin et les ratés observés sur le terrain : absence de matériel de vote, retard à l'ouverture des bureaux, et surtout de multiples cas de fraude. Dans la proclamation des résultats du premier tour, la Cour constitutionnelle énumère une quinzaine de type d'irrégularités commises avant de proclamer que « *les conditions peu satisfaisantes de l'organisation du scrutin (...) sont de nature à compromettre la régularité et la transparence des élections* » (2). Elle a d'ailleurs annulé 22,8 % des suffrages exprimés de ce premier tour. Et s'il y a eu une nette amélioration durant le second tour, ceci ne saurait faire oublier les dysfonctionnements relevant en partie de la Commission

électorale nationale autonome (CENA), la structure chargée de l'organisation du scrutin. Ces déficiences ont été parfois facilitées par les partisans du président sortant, dont la campagne, si elle n'explique pas à elle seule sa défaite, est révélatrice d'une certaine crispation et de la difficulté à penser et accepter la défaite. Elle aura sans cesse oscillé entre maladrotes et provocations, allant jusqu'à jeter un voile sur les prétentions démocratiques du candidat.

Les provocations ont commencé avant le premier tour. La Cour constitutionnelle a, entre autre, dénoncé l'arrestation de l'ancien président Kouandété, quelques jours après la disparition d'un responsable du parti du président dans le nord du pays. La décision de faire appel à une société privée de sécurité, dirigée par un individu contesté, pour assurer le service d'ordre du chef de l'État, a révélé la confiance limitée que celui-ci portait aux forces de sécurité publique. De surcroît, les attaques virulentes contre la politique de l'ancien régime, et plus encore la personne de son prédécesseur, ont choqué et agacé la population. Entre les deux tours, les fidèles de N. Soglo ont utilisé la stratégie du complot pour tenter de flatter la fibre nationaliste, en se posant en victime d'une « vaste conspiration nationale et internationale ». Mais l'incapacité à apporter un début de preuves à de telles allégations a plutôt traduit la peur qui s'était emparée du camp présidentiel.

C'est certainement après le second tour du 18 mars que l'impréparation à la défaite et la tentation autoritaire ont été les plus manifestes. Le pouvoir a semblé tout mettre en œuvre pour retarder la diffusion des résultats, alors que le quotidien *Le Matin* donnait des chiffres complets dès le 20 mars. La

(2) Proclamation des résultats du premier tour, *Le Matin*, n° 541, 11 mars 1996.

CENA, dirigée par le syndicaliste Léopold Dossou, lequel n'a pas réussi à faire garder à cette institution le crédit — et l'autonomie — qu'elle avait acquis avec les élections législatives de 1995, affirmait ne pas détenir l'ensemble des résultats. Les responsables de la campagne de N. Soglo continuaient de proclamer la victoire de leur candidat et créaient ainsi un climat tendu, renforcé par l'arrestation du directeur adjoint de l'INSAE (3), et plus encore par les menaces de mort, évidemment anonymes, adressées à la Cour constitutionnelle ou le mitraillage du domicile de l'un de ses membres, Maurice Glélé. Le limogeage, le 22 mars, de Désiré Vieyra, ministre d'État et ministre de la Défense, beau-frère du président sortant, accompagné de la mise à l'écart du chef d'État major particulier de ce dernier, a accentué la dramatisation de ces journées et favorisé les rumeurs de coup de force militaire. La proclamation, dans la nuit du 23 au 24 mars, des résultats provisoires par la Cour constitutionnelle n'a pas semblé, dans un premier temps, convaincre le camp Soglo. Le lendemain de cette décision, ce dernier prit l'initiative d'organiser un meeting à Cotonou. Tout en essayant de calmer le jeu, alors que la foule véhémentement reprenait les slogans de la campagne « Soglo, dix ans » et des cris hostiles envers Kérékou, il commit une ultime maladresse, qui parut lourde de significations. Il réclama en effet qu'on lui accorda, ainsi qu'à sa famille et ses proches, une amnistie, rappelant celle dont avait bénéficié son adversaire cinq ans auparavant. Cette déclaration

(3) L'Institut national de la statistique et de l'analyse économique est l'organisme public qui avait diffusé les résultats du second tour publiés par *Le Matin*.

sembla traduire la peur de perdre le pouvoir et la crainte de celui qui a quelque chose à se reprocher. Ce n'est qu'après la confirmation des résultats et le rejet de l'ensemble des recours déposés par N. Soglo, que celui-ci se résolut à accepter la défaite.

C'est dans ce contexte équivoque, marqué par un réel intérêt de la population pour l'élection et une nette crispation du côté du camp Soglo, qu'il faut commencer à comprendre la logique du résultat du 18 mars. Celui-ci sanctionne autant la défaite du président sortant, dont les soutiens s'étaient fortement amenuisés, qu'il consacre la victoire du général Kérékou.

L'érosion continue du capital politique de Soglo

Si la période électorale a mis en lumière la potentialité autoritaire du pouvoir en place, les raisons profondes de la défaite du président Soglo sont à rechercher dans l'incapacité de gérer les soutiens politiques dont il bénéficiait au moment de son accession à la présidence. En 1991, le Premier ministre de la transition élu président de la République dispose en effet d'une double légitimité. Non seulement, les urnes lui ont donné une confortable avance sur son adversaire (67 %), mais la quasi-totalité de la classe politique, à l'exception des tenants de l'ancien régime, du moins de ceux qui n'ont pas trouvé de subites vertus au régime démocratique, lui a apporté, plus ou moins ouvertement, son soutien. Incapable de gérer politiquement cette situation, il va progressivement perdre ces deux appuis.

La population se fait de plus en plus l'écho des critiques persistan-

tes portant sur la gestion familiale, clanique et clientéliste des affaires, l'arrogance présumée du chef de l'État, ou l'incapacité à résoudre les problèmes sociaux. « On ne mange pas les pavés » entendait-on récemment à Cotonou pour signifier, que tout en appréciant les grandes opérations de réhabilitation urbaine, en particulier le pavage ou le bitumage des routes, il importait aussi de répondre aux problèmes sociaux les plus urgents. La mauvaise gestion, tant politique qu'économique, de la dévaluation du FCFA, et l'inflation qui en a résulté, comme la soumission aux institutions financières internationales et l'acceptation totale des programmes d'ajustement structurel ont renforcé la déception d'une partie de l'opinion béninoise. Et les réussites du Président comme la sauvegarde des libertés publiques ou le redressement économique n'ont pas empêché l'érosion de son prestige.

Ces critiques ont été efficaces à partir du moment où elles rejoignaient les intérêts d'une partie de l'élite politique béninoise. Dès les premiers jours de la présidence Soglo, le bloc qui l'avait soutenu lors du second tour du 24 mars 1991 révéla sa fragilité. Faisant preuve d'une intransigeance envers ceux qui refusent de soutenir pleinement son action ou d'adhérer à la Renaissance du Bénin, le parti politique créé en 1992 par son épouse, N. Soglo aura ainsi repoussé dans l'opposition la plupart des élus qui composaient sa majorité. Les élections législatives de mars 1995 confirmeront cette tendance, la Renaissance du Bénin n'obtenant que 20 députés et l'ensemble de la mouvance présidentielle seulement 32, sur 83 sièges à pourvoir.

La méfiance populaire et l'hos-

tilité croissante de la classe politique béninoise en se conjuguant peuvent expliquer l'échec électoral du chef de l'État. Encore fallait-il un candidat susceptible de le battre. Le plus surprenant, par rapport à la situation de 1991, réside moins dans la défaite de N. Soglo que dans la personnalité de celui qui recouvre le palais présidentiel.

Une dynamique favorable au « candidat des candidats »

L'une des clefs de la réussite de M. Kérékou tient au fait d'avoir laissé l'initiative de sa campagne à d'anciens adversaires politiques, qui plus est originaires du sud, comme Albert Tévoédjré et Séverin Adjovi. Ayant tout deux subi des revers électoraux lors des législatives de 1995, ils ne pouvaient plus prétendre figurer en bonne place dans la course à la magistrature suprême. Unis par un même rejet de N. Soglo, et convaincus que seul un candidat du Nord, soutenu par des leaders du Sud, peut battre le président sortant, dont les bastions électoraux sont constitués par les régions d'Abomey et de Cotonou dans le Sud, ils lancent la mécanique Kérékou, venant en appui aux initiatives des fidèles du général, réunis au sein du FARD (4). Mettant tous leurs moyens matériels, intellectuels et financiers à la disposition du général, avant même que celui-ci ne se soit officiellement déclaré, ils seront les principaux acteurs, au moins jusqu'au premier tour, de la campagne du « caméléon ». A. Tévoédjré prend la tête

(4) Parti politique créé en 1994, le FARD-Alafia, Front d'action pour le renouveau et le développement, regroupe des partisans de M. Kérékou et compte dix députés, élus dans le Nord du pays, à l'Assemblée nationale.

du « Comité national de soutien au Président Kérékou » et S. Adjovi est nommé directeur de campagne. Retrouver deux anciens adversaires du général Kérékou, candidats malheureux à la présidentielle de 1991, n'est que le premier paradoxe de cette vaste coalition qui se constitue autour de la figure emblématique du général.

Si le dénominateur commun de la « Coalition des forces de l'alternance démocratique » est le rejet de N. Soglo et l'éloignement des ressources étatiques, son atout réside dans sa capacité à transcender les clivages traditionnellement prégnants dans la vie politique béninoise : se retrouvent côte à côte des hommes politiques du Nord comme du Sud, des anciens kérékistes et des opposants au régime militaire, des leaders de la génération de l'indépendance et la nouvelle garde politicienne. L'ensemble constitue donc une coalition fortement hétéroclite, avec des regroupements parfois contre nature : des barons du régime PRPB (5), côtoient d'anciens exilés voire ceux-là même qu'ils avaient condamnés à mort ; les déçus de Soglo de la première heure, ministres durant la transition, se retrouvent avec d'autres restés au gouvernement jusqu'en 1995.

Cette stratégie va se trouver renforcée après le premier tour lorsque M. Kérékou, arrivé en seconde position avec 33,94 % contre 35,69 % au président sortant, obtient le ralliement des candidats arrivés en troisième et quatrième position : A. Houngbédji (19,71 %), l'ancien président de l'Assemblée nationale qui, condamné à mort par le régime révolutionnaire, apportait les voix

(5) Ancien parti unique, le PRPB (Parti de la révolution populaire du Bénin), fut instauré en 1975, trois ans après le coup d'État de M. Kérékou.

de l'Ouémé (Sud) et de la capitale Porto-Novo et B. Amoussou (7,76 %), l'actuel titulaire du perchoir (6). Le principal slogan de M. Kérékou a pris alors tout son sens, celui-ci apparaissant bien comme « le candidat des candidats ». Cette alliance a ainsi permis d'activer différents réseaux de clientèle, ce qui explique les scores élevés réalisés par M. Kérékou dans des zones qui lui étaient a priori défavorables, si l'on s'en tient à une vision ethno-régionale, comme le Zou-Nord (Centre), le Mono ou l'Ouémé (Sud).

Ce front uni des acteurs politiques contre N. Soglo permet à M. Kérékou de disposer d'une infrastructure partisane et de moyens pour mener sa campagne. Sa victoire repose aussi sur la capacité qu'il a eu à apparaître comme un homme nouveau et à se poser en garant de la démocratie.

« Le Kérékou nouveau est arrivé » (7)

Mathieu Kérékou, qui aime proclamer qu'il n'est pas un politicien, a fait preuve d'une grande habileté, offrant un contraste évident avec les maladresses du président sortant. Sur quels registres a-t-il joué pour reconquérir sa légitimité ?

M. Kérékou a d'abord endossé « l'habit neuf » du démocrate, ce qui peut apparaître surprenant eu égard à ses dix-sept années de règne autoritaire. La figure du démocrate s'est construite à partir de la

(6) Trois autres candidats s'étaient présentés : P. Fantodji, le premier secrétaire du Parti communiste du Bénin (1,08 %), et deux candidats indépendants, L. Djagoué (0,92 %) et L. Agbo (0,90 %).

(7) Slogan de campagne du candidat Kérékou, reproduit en particulier sur de nombreux tee-shirts.

période transitoire, le caractère pacifique de celle-ci étant principalement porté à son crédit, et a acquis une certaine force au fur et à mesure que le président Soglo, sans remettre en cause les acquis démocratiques, retardait leur extension (installation chaotique des contre-pouvoirs prévus par la Constitution, absence de libéralisation des médias publiques, etc.). En ce sens, la victoire de mars 1996 trouve son origine dans le comportement de M. Kérékou en 1991, lorsque, un an après avoir accepté l'ensemble des résolutions de la Conférence nationale, il reconnaissait sa défaite et quittait la présidence de la République. Ce succès est aussi la conséquence de l'attitude du général depuis son départ du palais présidentiel. Pendant cinq ans, de sa maison de Cotonou, il observa un silence total, se gardant de toutes critiques à l'encontre de son successeur ou même de toute déclaration relative à la situation politique. Ce n'est que dans les semaines précédant l'échéance présidentielle, que l'ancien « grand camarade de lutte » revient sur le devant de la scène pour annoncer sa candidature. Il a pu alors se poser en garant de la démocratie : après en avoir été l'initiateur avec la Conférence nationale, n'a-t-il pas respecté parfaitement le contrat qu'impliquait son éloignement du pouvoir ? La fabrication de la figure de démocrate conduit à oublier l'autoritarisme de son régime, voire à réhabiliter ce dernier, et à négliger les conditions dans lesquelles il a dû se convertir à la démocratie.

Le « candidat des candidats » a aussi utilisé le registre du religieux et plus particulièrement la figure du chrétien pour transformer son image. Les discours qu'il a prononcés au cours de ses meetings ont

systématiquement été parsemés de citations bibliques et de références religieuses. La version officielle veut que l'ancien dictateur, qui a remplacé les cols Mao par des vêtements blancs immaculés, ait mis à profit ses cinq années de silence pour lire les Écritures saintes et redécouvrir la Bible. Ce qui lui vaut, faisant référence à son passé, de déclarer : « Nous avons fait la révolution en laissant Dieu à côté. Il nous a sanctionné », ou d'évoquer « celui qui pêche et sera jugé », dans une allusion directe au président sortant (8). Un tel comportement ne peut que trouver un écho favorable au sein d'une population travaillée par une effervescence religieuse, dont les versions chrétiennes sont les plus dynamiques. D'autant plus que les chrétiens sont les premiers à mettre en cause la politique menée par N. Soglo à l'égard du culte vodun. La décision, prise quelque mois avant l'élection présidentielle, d'accorder à celui-ci une journée annuelle fériée et chômée, le 10 janvier, a été vivement critiquée, en particulier par Mgr de Souza, l'archevêque de Cotonou. Dans un entretien publié par *La Croix* et dont des photocopies ont abondamment circulé dans Cotonou, le prélat a par ailleurs décerné un brevet de démocratie à l'ancien révolutionnaire (9).

Ces deux rôles (le démocrate et le chrétien) ont contribué à réhabiliter l'image de M. Kérékou et à rendre crédible l'homme nouveau qu'il prétend être devenu. Sa cam-

(8) Au cours d'un discours lors d'un meeting électoral à Cotonou, le 16 mars 1996.

(9) « Je ne regarde plus M. Kérékou avec les mêmes yeux. (...) Il a fait preuve de courage en appelant lui-même à la conférence nationale et il a gardé toute sa détermination à aller au bout. Il mérite le respect pour cela. C'est un homme de dialogue qui sait écouter », *La Croix*, n° 34351, 6 mars 1996.

pagne a aussi utilisé le registre du patriotisme, alors que son adversaire était accusé de brader le patrimoine national par les privatisations et d'avoir une double nationalité.

Rejet des méthodes et de la politique menée par Soglo, constitution d'une vaste coalition autour du général, émergence d'une alternative en la personne de Kérékou : au-delà de ces trois pistes d'analyse, le scrutin présidentiel livre d'autres enseignements.

Des leçons et des interrogations

Si les résultats électoraux montrent que le vote reste fortement régional et favorable aux fils du terroir, deux éléments ont cependant atténué cette propension à privilégier l'analyse en terme d'appartenance ethno-régionale. D'une part, la cristallisation de l'enjeu autour du duel entre deux leaders implique des positions, comme le rejet du président sortant ou, au contraire, la crainte du retour de l'ancien chef de l'État, qui transcendent les clivages régionaux. D'autre part, le jeu des alliances entre des leaders et des partis provenant de régions différentes permet à M. Kérékou, d'obtenir la majorité des voix dans deux départements du sud, alors même que les partis proches de lui n'y avaient obtenu aucun élu lors des législatives de 1995.

La victoire de M. Kérékou ne doit pas masquer les incertitudes concernant la marge de manœuvre politique que possède le nouveau président. Celui-ci dispose certes d'un large soutien de la classe politique, qui n'est pas sans rappeler la coalition qui au second tour de l'élection de 1991 appelait à voter contre lui. Cette coalition peut cependant rapidement se révéler fra-

gile tant les antagonismes passés et les conflits potentiels sont nombreux. Après avoir récompensé, lors de la composition du gouvernement, les leaders politiques qui l'ont soutenu, lesquels d'entre eux seront les premiers mis sur la touche ? Dans le même ordre d'idées, la légitimité populaire du nouveau président est peut-être, elle aussi, plus fragile qu'il n'y paraît, les deux candidats ne sont après tout séparés que par 95 000 voix. Alors que seuls deux candidats, totalisant près de 2 % des voix du premier tour, s'étaient désistés pour N. Soglo (10), celui-ci a augmenté son score de 14 %. Plus du tiers de l'électorat de Houngbédji et d'Amoussou n'a donc pas respecté les consignes de vote. Cette base populaire apparaît ainsi plus restreinte que l'alliance consensuelle de la classe politique. Le « caméléon » saura-t-il cependant mieux faire fructifier ce capital de confiance que ne l'avait fait son prédécesseur ?

Le mécanisme démocratique a fonctionné et a été respecté, tant bien que mal, par les acteurs politiques. Le retour au pouvoir d'un ancien dictateur peut faire légitimement naître des craintes. Pourtant, il semble que celles-ci, réelles pour une partie de l'opinion, soient minimisées par différentes données. Tout d'abord, répandue est l'idée que Mathieu Kérékou, quelle que soit sa volonté, ne peut pas faire tout ce dont il aurait envie. La Cour constitutionnelle a une nouvelle fois fait preuve de son indépendance et de son efficacité, la personnalité de sa présidente, Élisabeth Pognon, y étant pour beaucoup, ce qui peut rassurer ceux qui doutent de la conversion démocra-

(10) Il s'agit de P. Fantodji et de L. Djagoué. L. Agbo n'a pas donné de consignes de vote.

tique du nouveau chef de l'État. De plus, la plupart de ceux qui entourent le nouveau président n'ont pas participé à l'ancien régime et apparaissent comme des garants contre toutes les dérives possibles. En outre, pour beaucoup de Béninois, la campagne aura contribué à mettre en évidence le caractère fragile des prétentions démocratiques de l'équipe alors au pouvoir. Ceux qui ont sanctionné N. Soglo pourraient avoir le même comportement à l'égard de M. Kérékou si celui-ci venait à les décevoir. Cependant, les premiers pas politiques du nouveau président renforcent l'ambiguïté de ce retour : n'a-t-il pas conclu son discours d'investiture en proclamant

« vive le processus révolutionnaire béninois » et nommé un Premier ministre, fonction qui n'est pas prévue par la Constitution ?

Le déroulement pacifique du scrutin et cette nouvelle alternance constituent des preuves de l'acceptation du jeu électoral. Ni retour en arrière, ni triomphe de la démocratie, parce que celle-ci ne saurait se réduire à une élection, ce scrutin présidentiel a surtout le mérite de rappeler aux gouvernants la base fondamentale de la démocratie représentative : le peuple fait le Roi.

Cédric Mayrargue

*Centre d'étude d'Afrique noire
Avril 1996*

Les rencontres de Yaoundé

LES premières rencontres africaines des Institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme se sont tenues, sous les auspices des Nations unies, à Yaoundé du 5 au 7 février 1996.

A chaque grande étape de leur histoire, les Nations unies ont mis l'accent sur le rôle des commissions nationales pour la mise en œuvre des droits de l'homme. Ce fut le cas dès 1946, avec la création de la Commission des droits de l'homme des Nations unies par la Résolution 9 (II) du Conseil économique et social (1) qui envisageait parallèlement la mise en place de « comités locaux » pour servir de relais aux organes des Nations unies. C'est ainsi qu'en 1947, lors de la préparation de la Déclaration uni-

verselle des droits de l'homme, une Commission française a été créée à l'instigation de René Cassin qui — peu à peu — a vu son mandat élargi pour devenir l'actuelle Commission nationale consultative des droits de l'homme (2). En 1966, au

(1) Le Conseil économique et social (Écosoc) est « l'organe principal » des Nations unies qui a été notamment chargé par la Charte d'instituer une commission des droits des hommes (art. 68) et de « faire des recommandations en vue d'assurer le respect effectif des droits de l'homme et des libertés publiques pour tous » (art. 62 § 2). Cf. les commentaires de Jean-Bernard Marie, in Jean-Pierre Cot et Alain Pellet, *La Charte des Nations unies*, Economica (2^e éd.), 1991.

(2) Sur la base d'un décret du 30 janvier 1984 modifié en 1993 et en 1994. Depuis la loi du 13 juillet 1990, la Commission publie un rapport annuel sur *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 1996, 501 p.